

LA PROVINCE DE L'ONTARIO

et

L'ASSOCIATION DES MUNICIPALITÉS DE L'ONTARIO

DÉCLARATION ANNUELLE COMMUNE RELATIVE AU PROTOCOLE D'ENTENTE

Mars 2014

Nous sommes heureux de présenter la déclaration annuelle commune relative au protocole d'entente (PE) conclu entre l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO) et la province de l'Ontario pour l'année 2013.

Le Discours du Trône de 2013 a souligné l'engagement du gouvernement à donner une voix aux Ontariennes et aux Ontariens en « travaillant avec les dirigeants municipaux de chaque région de la province... parce que, lorsque nous travaillons ensemble, l'Ontario est un lieu de possibilités infinies ». Conformément à ce mandat, des consultations de toutes sortes ont eu lieu en 2013, et pas seulement à la table de concertation du PE. Des séances régionales, des groupes de réflexion, des groupes de référence et des ateliers ont été tenus dans toute la province pour discuter de divers enjeux politiques municipaux.

Le présent rapport fait le point sur nos activités et nos réalisations dans le cadre du PE.

La province de l'Ontario et l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO) ont renouvelé le PE en août 2013. Aux termes du PE, la province s'engage à consulter préalablement l'AMO en ce qui concerne :

- les projets de modification de lois et de règlements de la province qui auront d'importantes répercussions financières sur les municipalités;
- la négociation avec le gouvernement fédéral d'ententes portant sur des questions particulières ayant une incidence directe sur les municipalités.

Le PE est une pierre angulaire qui permet d'échanger de l'information sur les enjeux actuels et émergents et les propositions de politiques du gouvernement, ainsi que d'explorer des possibilités de collaboration à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques.

La table de concertation du PE est le seul lieu où toute la diversité des municipalités de l'Ontario se reflète dans les discussions et les conseils offerts au gouvernement pour éclairer son processus de prise de décision. Les parties intéressées comprennent que les observations et les conseils issus du PE peuvent être pris en compte ou ne pas l'être, et que ceci n'amointrit en rien la valeur du processus du PE.

FAITS SAILLANTS DES DISCUSSIONS DE 2013

En 2013, nous avons continué de trouver de nouvelles façons de travailler ensemble de manière efficace, notamment par le biais de groupes de travail conjoints, de groupes de travail techniques et de comités consultatifs, ainsi que dans le cadre des discussions de la table de concertation du PE.

Groupes de travail conjoints, groupes de travail techniques et comités consultatifs

Comité provincial-municipal de l'aide sociale de l'emploi

L'un des principaux groupes de travail conjoints créés en 2013 est le Comité provincial-municipal de l'aide sociale de l'emploi. Le ministère des Services sociaux et communautaires, l'AMO et la ville de Toronto ont formé ce comité à l'échelon du personnel pour permettre des discussions confidentielles au sujet de la réforme de l'aide sociale et des initiatives connexes de la province.

Tout au long de l'année, le Comité provincial-municipal de l'aide sociale de l'emploi a échangé de l'information sur l'élaboration d'un plan à long terme visant la réforme de l'aide sociale et a favorisé la discussion avec les partenaires municipaux et provinciaux afin de recueillir des avis et des conseils sur les options de conception des politiques et des programmes et sur les principales considérations relatives à la mise en œuvre.

Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario

En 2013, le ministère des Finances, en collaboration avec le ministère des Affaires municipales et du Logement, a organisé une série de consultations avec l'AMO et des représentants des municipalités sur la meilleure façon de restructurer le Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario. Les commentaires présentés par les municipalités ont été très utiles et ont contribué à la restructuration du programme pour 2014.

Examen de l'évaluation des biens commerciaux à usage particulier

Plusieurs groupes de travail techniques ont été créés au cours de l'été et de l'automne en vue d'aborder les inégalités et les difficultés liées à certains domaines de l'évaluation des biens commerciaux à usage particulier. La collaboration avec l'AMO et le secteur municipal a fortement contribué à l'examen en apportant des perspectives locales sur ces sujets. Ce travail a conduit à la rédaction d'un rapport provincial qui inclut des recommandations allant du renforcement des opérations à la nécessité d'améliorer la transparence de la méthodologie d'évaluation des différentes catégories de biens.

Groupe de travail de l'AMO sur le développement économique

Le gouvernement a régulièrement présenté divers sujets au groupe de travail de l'AMO sur le développement économique afin de connaître le point de vue des municipalités. La discussion a été particulièrement utile à l'élaboration de la Stratégie ontarienne pour la jeunesse. La Stratégie met l'accent sur l'emploi, l'entrepreneuriat et l'innovation pour les jeunes de l'Ontario par le biais de quatre initiatives : le Fonds d'aide à l'emploi pour les jeunes, le Fonds ontarien d'aide aux jeunes entrepreneurs, le Fonds ontarien d'innovation pour les jeunes et le Fonds de formation ciblée pour les jeunes.

Autres contributions des municipalités

Au cours de l'année, le gouvernement a mené une vaste consultation auprès du secteur municipal sur de nombreuses initiatives stratégiques, dont l'aménagement du territoire, le réacheminement des déchets, les services de police, la conservation de l'énergie et la planification énergétique. Le groupe de travail de l'AMO sur l'énergie a joué un rôle déterminant en présentant le point de vue des municipalités sur le Plan énergétique à long terme.

Discussions de la table de concertation du PE

En plus d'entendre un compte rendu des activités de ces différents groupes de travail, les partenaires ont discuté de plus de 30 initiatives stratégiques au cours de dix réunions; certaines de ces initiatives ont été abordées à plus d'une reprise en vue de continuer à éclairer le processus d'élaboration des politiques.

Enjeux économiques

Les enjeux économiques ont été au cœur des discussions cette année, qui ont notamment porté sur l'examen du Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario, l'évaluation foncière, la viabilité des coûts des services de police, y compris la méthode de facturation de la Police provinciale, et les négociations concertées.

Infrastructure

La table du PE a offert de multiples possibilités de discuter des programmes de financement et de gestion des biens d'infrastructure. Ces programmes incluent le Fonds d'infrastructure pour les petites municipalités rurales et du Nord, doté de 100 millions de dollars, l'Initiative d'investissement dans l'infrastructure municipale (IIIM) et le volet ontarien du Nouveau Plan Chantiers Canada, qui inclut la négociation de l'Entente entre le Canada, l'Ontario, l'association des municipalités de l'Ontario et la ville de Toronto sur la taxe fédérale sur l'essence.

Arbitrage des différends

L'AMO a fait des présentations à la province pour décrire les expériences des municipalités et l'incidence financière de l'arbitrage des différends. L'AMO a

vigoureusement plaidé pour que le système d'arbitrage de l'Ontario soit amélioré de manière à le rendre « efficace, transparent et adapté à la capacité financière d'une municipalité ». À l'automne, la province a demandé que l'AMO et les associations du personnel des services des pompiers et de police fassent appel à un facilitateur pour discuter de leurs préoccupations relatives à l'arbitrage des différends et de tenter de parvenir à un consensus.

Services sociaux et de santé

Les sujets ayant fait l'objet de discussions approfondies à cette table incluent les projets de réforme des services sociaux, l'intégration des services d'aide à l'emploi et à la formation et la modernisation des services de garde d'enfants. Les partenaires ont également discuté de plusieurs initiatives de santé et de bien-être, dont le rapport *Vivre bien et plus longtemps* du Dr Sinha, et de la meilleure façon de gérer la sécurité-incendie pour les personnes vulnérables de l'Ontario.

Aménagement du territoire et Code du bâtiment

En matière de planification, la Déclaration de principes provinciale a permis une discussion animée et concluante des principales questions soulevées, ainsi qu'un dialogue progressif sur le document de planification de l'AMO sur l'aménagement du territoire. La version révisée du Code du bâtiment de l'Ontario a également tiré profit de plusieurs discussions à la table du PE. Le nouveau Code assurera la sécurité du public, améliorera l'efficacité énergétique et renforcera la compétitivité de l'industrie de la construction.

Réacheminement des déchets

L'AMO a participé à l'élaboration d'un nouveau cadre de réacheminement des déchets et des principales composantes du nouveau projet de *Loi sur la réduction des déchets*, présenté en juin 2013. La contribution de l'AMO a notamment porté sur l'importance du rôle et des responsabilités des municipalités en matière de réacheminement des déchets, sur la nécessité d'établir des coûts raisonnables grâce à la négociation avec les partenaires et l'amélioration continue, et sur le respect des normes d'accessibilité et de commodité des services offerts aux Ontariennes et aux Ontariens.

Relations avec le gouvernement fédéral

Le secteur municipal et le gouvernement provincial ont convenu de travailler ensemble à des stratégies de coopération avec le gouvernement fédéral sur le plan fédéral d'infrastructure à long terme, l'Accord Canada-Ontario concernant l'écosystème du bassin des Grands Lacs, l'investissement fédéral dans le logement et les négociations sur le financement concernant le marché du travail.

Éducation et formation

Les nouveaux membres du personnel des bureaux des ministres et de la fonction publique de l'Ontario ont été informés du processus du PE afin de les sensibiliser aux responsabilités et aux avantages d'un dialogue permanent et de la consultation, et des partenariats et de la collaboration avec le secteur municipal en général, et plus particulièrement à la table de concertation du PE.

Le personnel a animé six séances de formation au PE conclu entre l'AMO et l'Ontario et à l'Entente Toronto-Ontario de coopération et de consultation à l'intention de plus de 90 participants représentant 18 ministères. La formation a permis au personnel de comprendre les obligations et les avantages liés à l'engagement de la province à consulter les municipalités.

PERSPECTIVES POUR 2014

La poursuite des consultations et de la collaboration à la table de concertation du PE sera déterminante pour la réussite de nos collectivités en 2014.